

COPIL « BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL » DE LA D.I D'ÎLE DE FRANCE DU 3/10/2016

Monsieur le Président,

En constatant la mise en place de ce comité dédié au bien-être au travail, thème qui nous est cher, nous pourrions croire que l'administration prend enfin en considération le fait que ses personnels disposent d'un droit essentiel : travailler dans un cadre motivant et serein.

Pourtant, plus que jamais, les malaises sur le lieu de travail, le harcèlement sous toutes ses formes sont d'actualité, alors que nos politiques nous inondent de textes, lois et déclarations plaçant sous les projecteurs la lutte contre ces fléaux.

Le Bourget, pour son C.L.I, sa C.C.R et sa B.S.A.T, Boissy avec son service de remboursement T.I.P.P, Aulnay-sous-Bois pour sa B.S.I, plus indirectement des services qui sont sous votre coupe administrative et commandés à partir de la direction générale (B.C.M.A), mais aussi TRACFIN, la liste des services au sein desquels travailler dans la sérénité est un vœu pieux sont légion. Pire, certains hiérarques s'exonèrent des règles de gestion en vigueur.

Vous l'avez constaté très récemment en présidant une CAPL de recours en cadencement, certains de vos adjoints, directeurs opérationnels considèrent que l'entretien d'évaluation, une journée dans l'année, constitue la seule occasion pour la hiérarchie de décliner face à l'agent ce qu'elle lui reproche. Cette même hiérarchie n'est pas prompte à féliciter et remercier lorsque le travail aboutit à des résultats qui fabriquent certaines carrières.

Finie cette époque où la gestion de l'humain était responsable, réfléchie, équitable ? Gestion trop chronophage ?

Mais la CFDT Douane d'Île de France n'attribue pas à la seule chaîne hiérarchique la cause de tous les maux.

L'ambiance de travail, rapports entre collègues, charge de travail et les effectifs qui y sont dédiés, conditions de transport mais surtout incertitudes sur l'avenir constituent autant de sources génératrices de stress et de malaises.

Notre organisation attend de connaître la déclinaison que vous ferez de ce COPIL et s'interroge sur la pauvreté des documents préparatoires que vous avez fournis. Pour la CFDT Douane, **« Des choix des actes ! »**